

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 202 du 3 janvier 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : IO CJ1100140S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 127257 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029257S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2011 :

Mouzon Claude	Nigend : 118 184	Numéro de livret de solde : 5 191 389
---------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2011 :

Pagnoux Pascal	Nigend : 70 514	Numéro de livret de solde : 5 282 779
----------------	-----------------	---------------------------------------

Fait le 3 janvier 2011.

Pour le sous-directeur et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
J. RIBAUD